

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
رئاسة الجمهورية
المجلس الوطني للبحث العلمي والتكنولوجيات



اللقاء الوطني للبحث والابتكار في خدمة الاقتصاد الوطني:

"من الرؤية إلى الأثر"

21-20 ديسمبر 2025، بالنادي الوطني للجيش - بني مسوس، بالجزائر العاصمة

ملخص مشروع إطار لتقييم السياسة الوطنية للبحث العلمي

Synthèse du Projet relatif au cadre d'Évaluation de la Politique Nationale de la Recherche
Scientifique et du Développement Technologique

Sommaire

1. Introduction	3
2. Présentation du cadre d'analyse de l'évaluation et de suivi de la PNRSDT	4
2.1. Objectifs, Enjeux et Défis de l'évaluation de la politique nationale de recherche scientifique et de développement technologique	4
2.2. Méthodologie de l'évaluation de la PNRSDT : démarche, mécanismes et techniques... 5	5
2.2.1. Mécanismes de l'évaluation de la PNRSDT et de son suivi	6
2.2.2. Méthodes et Techniques	6
2.3. Périmètre de l'évaluation	7
2.4. Temporalité de l'évaluation et du suivi de la PNRSDT	7
2.5. Résultats attendus et perspectives de l'évaluation et du suivi de la PNRSDT	7
2.6. Les critères d'évaluation de la politique nationale de recherche en Algérie	8
3. Evaluation des différentes composantes de la PNRSDT	8
3.1. Evaluation des objectifs	9
3.2. Evaluation des moyens mobilisés	9
3.3. Evaluation des réalisations	9
3.4. Evaluation des impacts et retombées	10
4. Conclusion	10

1. Introduction

Dans le cadre de ses missions constitutionnelles, le Conseil National de la Recherche Scientifique et des Technologies (CNRST) est appelé à évaluer la Politique Nationale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique (PNRSDT), ses choix, retombées, et mécanismes de suivi (Art. 05, Loi 20-02 mod. Art. 29, Loi 15-21), à apprécier le rapport annuel relatif aux bilans des activités de recherche et perspectives élaborés (Art. 04, Loi 20-02 mod. Art. 18, Loi 15-21) et à évaluer l'efficacité des dispositifs nationaux de valorisation des résultats de recherche (Art. 217, Constitution). En d'autres termes, il s'agit de vérifier si les ressources et moyens juridiques, administratifs et financiers consentis par l'Etat sont utilisés efficacement, s'ils produisent les effets attendus et si la politique de recherche est adaptée aux besoins de développement de l'Algérie et s'inscrit dans les tendances mondiales des meilleures pratiques en matière de politique de Science, Technologie et Innovation (Science, Technology and Innovation - STI).

Au regard de ces missions, il est attendu du CNRST d'élaborer des rapports documentés et argumentés proposant les grandes orientations de la PNRSDT et des outils d'aide à la décision : rapports, avis, recommandations, méthodologies d'évaluation et suivi.

Pour ce faire, avant de procéder à l'évaluation de la PNRSDT, et en **l'absence d'un document formel, explicite** dédié à cette dernière et la définissant, le CNRST a déployé une **démarche structurée et progressive** en procédant d'abord à un état des lieux à travers une revue des textes réglementaires, à une collecte des divers documents relatifs à la recherche des différents secteurs (bilans, rapports, procès-verbaux...). Après un benchmarking national et international, le CNRST a développé une méthodologie destinée à évaluer la recherche scientifique et le développement technologique existant actuellement.

Un des objectifs principaux de cette démarche est d'inciter les différentes parties prenantes à mener un travail de réflexion à l'effet **d'éclaircir les rôles et responsabilités des acteurs** du système national de recherche, du développement technologique et de d'innovation, intervenant à différents niveaux et à différentes étapes dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la PNRSDT. Cette réflexion vise à favoriser **l'émergence d'un écosystème de la recherche et d'innovation attractif et performant**, propice à l'économie de la connaissance ainsi qu'à la valorisation et à l'intégration des résultats de la recherche scientifique dans le secteur socio-économique. La **PNRSDT** constituerait ainsi un levier d'**appui essentiel aux autres politiques publiques nationales**.

C'est dans ce cadre qu'a été pensé et produit un cadre d'analyse de l'évaluation de la PNRSDT qui se veut **être une approche structurée** pour **évaluer** les **objectifs**, les **moyens**, les **résultats** et les **impacts et retombées** de la PNRSDT.

Dans la présente version synthétisée du cadre d'analyse de l'évaluation de la PNRSDT, nous présenterons dans un premier temps les grandes lignes du cadre, notamment les objectifs, enjeux et défis de l'évaluation de la PNRSDT, la méthodologie d'évaluation, les mécanismes, le périmètre de l'évaluation, ses différentes temporalités, les résultats attendus ainsi que les critères retenus pour cette évaluation. Dans un second temps, nous décrirons les objectifs de l'évaluation des différentes composantes de la PNRSDT en présentant quelques-uns des indicateurs retenus pour chacune des composantes.

2. Présentation du cadre d'analyse de l'évaluation et de suivi de la PNRSDT

Le processus d'évaluation consiste à observer, mesurer et analyser les effets de la politique nationale de recherche, dès son élaboration, durant et après sa mise en œuvre. Il s'agit de fournir des indications et des recommandations aux décideurs publics sur l'état actuel de la recherche afin de leur permettre de définir de nouvelles orientations de la politique dans le but de relever les défis publics et d'atteindre les objectifs de la PNRSDT. Il s'agit là d'un **instrument de bonne gouvernance** visant à accompagner l'amélioration de l'intervention publique et à rationaliser les dépenses publiques en responsabilisant les décideurs publics.

2.1. Objectifs, Enjeux et Défis de l'évaluation de la politique nationale de recherche scientifique et de développement technologique

L'évaluation des politiques publiques constitue de nos jours une composante essentielle pour **améliorer les politiques et favoriser le développement économique**. A ce titre, il est crucial que la pratique de l'évaluation soit considérée par l'ensemble des acteurs comme une **démarche de recherche d'efficacité et de rationalisation des choix publics** et non pas comme un acte de jugement, de répression ou de sanction. En conséquence, elle doit être objective, impartiale, standardisée et fondée et aboutir à des recommandations visant à **ajuster et à améliorer la politique publique**. Il est important que l'évaluation soit intégrée dans la culture du management public et envisagée comme une mesure mise en place par les pouvoirs publics pour **réguler, soutenir et développer la recherche et l'innovation en Algérie**.

L'évaluation de la PNRSDT dont l'objectif général est de rationaliser les choix publics en la matière se doit d'être objective, impartiale, standardisée et fondée et aboutir à des recommandations visant à corriger et à améliorer la politique publique et à réorienter les actions stratégiques et opérationnelles. L'évaluation devra porter notamment sur :

- La pertinence et la cohérence des choix et des orientations de la PNRSDT ;
- L'efficacité de la PNRSDT, en se basant sur l'adéquation des ressources et moyens mobilisés pour sa mise en œuvre ;
- L'efficience de la PNRSDT, en mettant en rapport les résultats obtenus avec les investissements consentis ;
- Les retombées et les impacts de la PNRSDT sur l'économie et la société ;
- Le suivi et la mise en œuvre de la PNRSDT ;

L'évaluation doit également porter sur l'efficacité des dispositifs nationaux de valorisation des résultats de la recherche au profit de l'économie nationale (article 217, Constitution).

Comme pour toute évaluation de politique publique, les enjeux de l'évaluation de la PNRSDT sont multiples car il s'agit d'**apprécier l'efficacité des politiques de recherche** et de **justifier les investissements publics** dans la recherche scientifique et le développement

technologique. Autrement dit, l'évaluation de la PNRSDT aura pour objet d'estimer la valeur ajoutée de la politique en cherchant à répondre à trois questions :

- Comment fonctionne la politique de recherche ?
- Quels sont ses impacts et retombées ? Sont-ils à la hauteur des objectifs de la PNRSDT ?
- Peut-on mieux faire ? Comment ?

Si l'évaluation est maintenant reconnue comme une composante incontournable pour la gestion optimale des affaires publiques, elle n'en reste pas moins confrontée à plusieurs défis :

- La complexité de la démarche évaluative,
- La coordination entre les acteurs,
- Le choix d'une méthodologie robuste, de critères et d'indicateurs appropriés,
- L'expertise en matière d'évaluation,
- La mesure de l'efficacité et de l'impact de la politique publique,
- Le suivi à court, moyen et long termes.

Chaque partie prenante doit être consciente des défis qui sont posés pour que l'évaluation de la politique nationale et de sa mise en œuvre (stratégie) progresse dans notre pays, d'autant plus que cette évaluation ne va pas sans difficultés. En effet, plusieurs obstacles sont fréquemment rencontrés lors d'évaluations de politiques publiques : réticence de la part de certains acteurs de la recherche scientifique et d'innovation, souvent par méconnaissance de l'objectif recherché, risque de conflit d'intérêt, manque de ressources humaines qualifiées, absence d'une politique gouvernementale d'évaluation clairement définie, insuffisances du cadre juridique, absence d'un écosystème de la recherche et de l'innovation adapté, difficultés de mise en œuvre totale ou partielle des outils et moyens d'évaluation et diverses autres barrières (physiques, émotionnelles, culturelles, cognitives, systémiques, etc.).

C'est pourquoi, afin d'assurer une évaluation précise et complète des politiques de recherche scientifique et d'innovation et de leur mise en œuvre, il est important d'avoir recours à des méthodes et outils d'évaluation appropriés, adaptés aux spécificités de chaque politique nationale de recherche scientifique.

2.2. Méthodologie de l'évaluation de la PNRSDT : démarche, mécanismes et techniques

L'évaluation de la PNRSDT nécessite la mise en place d'une méthodologie claire, contextualisée, structurée qui réponde aux standards internationaux. Nous privilégions une démarche mixte alliant approche quantitative et approche qualitative.

Classiquement, quatre phases structurent le processus d'évaluation de la politique publique :

- Une **phase de cadrage opérationnel** : définition des contours de l'évaluation (sélection appropriée des méthodes, des outils et des indicateurs d'évaluation) ;
- Une **phase de diagnostic** : Collecte des données et état des lieux ;
- Une **phase de scénarios/recommandations** : propositions d'améliorations et recommandations ;

- Une **phase de suivi des recommandations** : vérification de l'état d'exécution des recommandations et ajustements éventuels.

Pour une compréhension et une analyse fine et complète, il est important de bien définir les mécanismes, les méthodes, les techniques et les instruments permettant de l'effectuer dans de bonnes conditions, ceci afin de collecter des informations fiables et pertinentes.

2.2.1. Mécanismes de l'évaluation de la PNRSDT et de son suivi

La mise en œuvre de l'évaluation de la PNRSDT nécessite la **rédaction de termes de référence** (TDR) définissant les modalités et les échéances qui devront être prises en compte lors de l'évaluation, notamment son contexte, les objectifs et les résultats attendus de l'évaluation, les questions évaluatives clés et la portée de l'évaluation, la méthode d'évaluation, les rôles et responsabilités des participants à l'évaluation, le plan de travail et le budget de l'évaluation, les processus de communication et de diffusion des résultats ainsi que les principaux documents consultables pendant l'évaluation.

Le processus de l'évaluation de la politique ne peut être efficace que s'il est accompagné d'un autre mécanisme, celui du **suivi de la bonne mise en œuvre de la PNRSDT**. Il s'agit d'un **processus continu** qui tend à rendre compte de la progression, du niveau et du degré de réalisation de la dite politique par rapport aux objectifs poursuivis et à procéder à des ajustements le cas échéant afin d'améliorer et de corriger la PNRSDT en termes d'efficacité. Ce processus de suivi **met en évidence les points forts et les points faibles de la stratégie** mise en place à travers la PNRSDT. Il permet d'arriver à un ensemble de recommandations afin de remédier aux insuffisances constatées et contribue au renforcement des acquis de la présente politique.

Ainsi, au titre du suivi de la mise en œuvre de la PNRSDT, le CNRST aura à apprécier les rapports annuels établis par le ministère en charge de la recherche (MESRS), à orienter les organes et instances d'évaluation (CSP, CIS, DGRSDT et ATR) dans leurs missions d'évaluation et de suivi de la mise en œuvre de la PNRSDT et à mettre en place une plateforme nationale pour la collecte et l'analyse de données destinées au suivi de la mise en œuvre de la PNRSDT. Pour ce faire, un canevas a été conçu par le CNRST pour la collecte des données et informations et standardiser la forme des rapports et simplifier leur analyse.

2.2.2. Méthodes et Techniques

Les méthodes et techniques d'évaluation font référence aux outils et instruments utilisés pour évaluer une politique publique, un programme ou un projet. Ces méthodes et techniques diverses et variées empruntées aux sciences sociales visent à **garantir la rigueur, l'objectivité et la pertinence du processus**. Nous en citons ci-dessous quelques exemples :

- Une analyse documentaire des politiques, des plans stratégiques, des rapports gouvernementaux, des bilans et des données statistiques.
- Des questionnaires auprès des différentes parties prenantes pour identifier les obstacles, les manquements, les vides juridiques, etc.

- Des entretiens avec les décideurs, les gestionnaires de programme, les chercheurs, les représentants de l'industrie et d'autres parties prenantes.
- Une analyse quantitative (techniques statistiques, ...) et qualitative (SWOT, ...) des indicateurs de performance retenus.
- Des études de cas, afin de faire ressortir les forces et les faiblesses de certains éléments de la PNRSDT.
- Des études d'impact sur les différentes composantes de la PNRSDT ;
- Des éléments de benchmarking et de comparaison internationale.

2.3. Périmètre de l'évaluation

La définition du périmètre de l'évaluation de la PNRSDT est essentielle pour délimiter les contours et les objectifs d'une évaluation. Le périmètre de l'évaluation englobe plusieurs dimensions clés. L'évaluation doit d'abord apprécier si les **objectifs** (stratégiques et opérationnels) retenus sont clairs, pertinents, mesurables et atteignables. Il s'agit ensuite d'apprécier si les **moyens** mobilisés sont alignés avec les objectifs définis et si leur utilisation est optimisée et efficiente. L'évaluation des résultats doit pouvoir mesurer les **réalisations** obtenues grâce aux moyens mobilisés. Enfin, il s'agira d'apprécier les **impacts et retombées** de la PNRSDT sur la société, l'économie et l'avancement des connaissances scientifiques ainsi que son appui aux autres politiques publiques.

2.4. Temporalité de l'évaluation et du suivi de la PNRSDT

L'évaluation de la recherche scientifique est un processus qui peut être décliné en trois étapes :

- La première étape (*Ex ante*) intervient avant même le début de son exécution, ceci pour éventuellement apporter des ajustements et correctifs préalables.
- La deuxième étape (intermédiaire / *interim*) est une évaluation annuelle pour apprécier l'état d'avancement de l'exécution de la politique de recherche retenue.
- L'étape finale (*ex post*) aboutit à une appréciation globale des choix effectués, des moyens mobilisés et des résultats obtenus.

2.5. Résultats attendus et perspectives de l'évaluation et du suivi de la PNRSDT

L'évaluation doit être une partie intégrante de la politique de recherche car cela permet d'apporter en continu les améliorations nécessaires afin que la recherche scientifique et l'innovation contribuent de manière significative au développement économique, social et environnemental du pays. A travers les recommandations de nature à améliorer le processus d'élaboration et de mise en œuvre de la PNRSDT et d'innovation et les propositions de mesures appropriées pour remédier aux dysfonctionnements de la PNRSDT, l'évaluation vise à **identifier les forces, les faiblesses et les opportunités pour orienter la politique de recherche scientifique et d'innovation**. Au regard de son importance pour le bien-être social, il est

indispensable de **promouvoir la culture de l'évaluation des politiques publiques en général et de la politique de la recherche et d'innovation en particulier.**

2.6. Les critères d'évaluation de la politique nationale de recherche en Algérie

L'évaluation de la politique de recherche en Algérie s'effectuera à travers six principaux critères : pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact et durabilité/viabilité. En se basant sur des indicateurs pertinents à la fois qualitatifs et quantitatifs, ces critères devront permettre de porter une appréciation la plus objective possible de la politique de recherche retenue par les pouvoirs publics.

- **Critère de pertinence** : Ce critère permet d'apprécier si et dans quelle mesure les orientations de la politique de recherche et les objectifs fixés correspondent bien aux attentes et aux besoins du pays tout en tenant compte des contraintes objectives.
- **Critère de cohérence** : Ce critère vise à évaluer dans quelle mesure les ressources mobilisées sont en adéquation avec les choix stratégiques et les objectifs fixés et ce, tant du point de vue interne qu'externe.
- **Critère d'efficacité** : A travers ce critère, il s'agit d'apprécier dans quelle mesure les orientations et les objectifs fixés ont été atteints (taux d'atteinte). Ce critère est une comparaison entre les objectifs fixés et les résultats obtenus.
- **Critère d'efficience** : Ce critère vise à mesurer le rapport existant entre les résultats obtenus et les coûts engagés. L'efficience se rapporte à la question de l'utilisation rationnelle des ressources allouées à la politique de la recherche.
- **Critère d'impact** : Ce critère concerne l'appréciation des retombées à moyen et long terme de la politique de la recherche sur les plans scientifique, économique, social et environnemental.
- **Critère de durabilité/viabilité** : Ce critère vise à apprécier la pérennité dans le temps et la viabilité des résultats obtenus en vertu de la politique de recherche suivie.

3. Evaluation des différentes composantes de la PNRSDT

L'évaluation de la PNRSDT nécessite la définition de toute une palette de critères et d'indicateurs devant permettre de faire ressortir, de mesurer et d'analyser les résultats atteints et les impacts et retombées obtenus, ceci afin de porter une appréciation à la fois globale et détaillée sur sa mise en œuvre. L'évaluation de la PNRSDT vise à analyser les différentes composantes : les objectifs stratégiques et opérationnels, les ressources humaines et les moyens financiers et matériels, les réalisations et les impacts économiques, sociaux et environnementaux.

3.1. Evaluation des objectifs

Elle a pour but d'apprécier dans quelle mesure les objectifs fixés par la PNRSDT sont alignés sur les besoins et les priorités du pays. Ces objectifs se divisent en deux classes : les objectifs stratégiques qui définissent les aspirations à long terme du pays et orientent les grandes décisions et les priorités globales et les objectifs opérationnels qui décrivent les résultats attendus concrets relatifs à ses actions. Ils sont souvent dérivés des objectifs stratégiques et contribuent à les concrétiser.

Pour évaluer les objectifs stratégiques et opérationnels, il y a lieu de se baser sur des indicateurs de performance tels que par exemple l'indice de qualité des publications, le taux de transfert de technologie vers l'industrie ou encore le nombre de programmes de recherche évalués annuellement.

3.2. Evaluation des moyens mobilisés

La recherche scientifique s'appuie sur divers moyens, comprenant les ressources humaines, les ressources financières, les infrastructures (physiques et immatérielles), les institutions dédiées (entités d'exécution de la recherche et de la R&D-I, entités de certification, réseaux et services communs de la recherche) et d'autres éléments tels que l'organisation de la recherche (répartition des responsabilités, modes de décision, procédures de travail, cadre juridique etc.), son écosystème, ses moyens de diffusion, etc. L'évaluation des ressources et moyens est importante car elle permet de s'assurer qu'elles sont suffisantes, adéquates et utilisées de manière efficiente pour atteindre les objectifs fixés par la PNRSDT. Des indicateurs tels que, à titre d'exemple, le taux de croissance annuel (de chercheurs, de chercheurs R-D, de personnels de soutien) ou les dépenses de recherche et développement (R&D) en pourcentage du PIB ou encore l'identification de la nature des obstacles à la recherche, permettent de mesurer la pertinence, l'efficacité et la durabilité de ces ressources, ce qui garantit une base solide pour la poursuite des activités de recherche et favorise l'innovation scientifique à long terme.

3.3. Evaluation des réalisations

Les réalisations de la PNRSDT peuvent être variées et dépendent des objectifs spécifiques établis par cette politique. Evaluer les réalisations revient à vérifier la pertinence des priorités nationales en matière de recherche, l'efficacité de l'organisation actuelle et à examiner l'efficacité des mécanismes de financement. Il s'agit d'évaluer les activités de recherche, les programmes nationaux de recherche, les projets de recherche et les parties prenantes. L'évaluation des réalisations nécessite l'utilisation d'indicateurs pertinents pour mesurer la performance, l'impact et l'efficacité du programme. On peut choisir, à titre d'exemple, l'adéquation du programme avec les objectifs stratégiques et les priorités nationales en matière de recherche scientifique et de développement technologique ou bien la contribution du programme à la résolution de problèmes sociaux ou de défis nationaux ou encore le taux d'implication des parties prenantes tout au long du processus de recherche, depuis la conception du projet jusqu'à l'analyse des résultats.

3.4. Evaluation des impacts et retombées

Evaluer l'impact et les retombées de la PNRSDT c'est se poser la question de savoir si la politique a atteint ses objectifs et éventuellement si des effets non anticipés par les autorités publiques ont pu être observés. Plusieurs types d'impacts sont à évaluer : scientifique, technologique, économique et social, culturel et environnemental. L'évaluation de l'impact et des retombées d'une politique publique de recherche scientifique peut s'effectuer à travers différents indicateurs. Ils peuvent être mesurés, à titre d'exemple, à travers les produits de la recherche (impact scientifique), l'amélioration de la productivité et de la compétitivité (impact technologique), l'employabilité (impact économique et social), le changement de paradigmes dans la formation (impact culturel et pédagogique) ou encore la réduction du risque environnemental (impact environnemental).

4. Conclusion

L'évaluation d'une politique publique est essentielle pour soutenir le développement scientifique, technologique et économique d'un pays. L'évaluation de la PNRSDT permet d'apprécier les forces, d'identifier les faiblesses et de définir les opportunités pour orienter les décideurs, réorienter la politique de recherche scientifique, ajuster les actions et rationaliser les investissements. Elle assure que la recherche renforce la qualité du système, favorise l'excellence scientifique et contribue au développement économique, social et environnemental.

En Algérie, ce processus est crucial pour s'assurer de la pertinence des orientations stratégiques en fonction des priorités du pays, pour apprécier la cohérence des choix effectués en matière de recherche scientifique, de développement et d'innovation, pour s'assurer également de l'efficacité, de l'efficience et de la durabilité des activités et pour évaluer l'impact et les retombées de la politique sur le développement socio-économique du pays. **Le but ultime de l'évaluation de la PNRSDT est ainsi de permettre l'émergence d'un écosystème attractif favorisant la recherche scientifique, l'innovation, l'économie de la connaissance et la valorisation et l'intégration des résultats de la recherche dans le secteur socio-économique.**

Le présent document expose de façon synthétique la vision et la démarche du CNRST pour évaluer la PNRSDT en Algérie, en clarifiant le processus via un cadre d'analyse et une méthodologie claire, durable et objective. Il énonce les principales lignes directrices ainsi que les phases d'évaluation. Ce cadre d'analyse et la méthodologie qui le sous-tend trouvent leur application dans des termes de référence (TDR) qui serviront de socle à tout le processus d'évaluation de la politique nationale de la recherche scientifique et du développement et d'innovation en Algérie.